

---

---

**Comptabilité - Exercice 2006 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant et de doter certaines lignes de crédits complémentaires.

Les compléments de crédits demandés s'élèvent à 310 995 €. Ils seront financés au Budget Principal par transfert du compte de dépenses imprévues de fonctionnement inscrit au chapitre 022 du Budget Primitif 2006.

L'ensemble des propositions de ce rapport figure dans les tableaux ci-après, à savoir :

**I. Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses**

**II. Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues.**

Le Conseil Municipal est invité à approuver les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les transferts décrits en annexe sur les comptes de dépenses imprévues.

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives							
		Investissement		Fonctionnement					
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes				
Com Sec	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>								
13 824	1343	4809	30100	09	03	153 530			
75 04	758	94036	400	14	45				1 000
75 322	758	509	54020	06	36				329
011 020	6042		10100	01	15				- 5 605
011 822	60223		35000	18	30				- 1 135
67 822	678		35000	18	30				1 135
76 01	764		20200	01	01				- 2 300
65 94	65738		30200	04	65				2 300
65 90	6574		30200	03	08				71 850

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	<b>4 Ajustements d'inscriptions de subventions et dotations</b>				
13 93	1323 3613 30900 16 23		38 875		
	Subventions d'investissement transférables - Départements - Energies renouvelables				
74 90	74718 88016 30300 03 08				113 963
	Dotations et participations - Etat - Autres - Aménagement zone d'activités La Fayette				
13 020	1311 2602 10100 01 15		- 4 543		
	Subvention d'équipement transférable - Etat et établissements nationaux - Extranet				
74 311	7473 49000 06 36				- 3 700
	Dotations et participations - Départements - Ecole Régionale des Beaux-Arts				
73 01	7322 2813 20200 01 01				32 626
	Dotation de solidarité communautaire - Volet solidarité économique				
74 01	74127 20200 01 01				200 267
	Dotation nationale de péréquation				
74 820	74718 20400 10 13				42 500
	Dotations et participations - Etat - Atures - Mission PRU				
73 01	7381 20200 01 01				400 000
	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la publicité foncière				
13 822	1345 30100 09 03		73 000		
	Participations pour non réalisation d'aires de stationnement				
	<b>5 Réaffectation en dépenses d'une subvention accordée par l'Etat à la Ville de Besançon dans le cadre du Contrat de Ville / Volet Contrat Educatif Local (délibération du Conseil Municipal du 18/05/2006)</b>				
65 824	6574 21100 02 07			12 500	
	Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes				
011 422	6042 47034 12 37			6 000	
	Autres activités pour les jeunes - Achats de prestations de services autres que terrains à aménager				
011 422	6042 47033 12 37			1 500	
	Autres activités pour les jeunes - Achats de prestations de services autres que terrains à aménager				



## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en dépenses et en recettes (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives								
		Investissement		Fonctionnement						
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes					
23 020	2313	6041	33000	11	53					
67 020	678		20000	01	01				- 110 000	
042 01	7815		20200	01	01					
040 01	15112		20200	01	01				225 000	
23 824	2315	3623	30000	01	01					
011 024	6135	200	200	14	43				48 000	
<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>			<b>307 025</b>			<b>325 293</b>			<b>- 34 605</b>	<b>1 096 860</b>
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>										
23 2315	99002	30800	30800	11	47				- 85 000	
21 2111	513	30800	30800	11	47				85 000	
<b>TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT</b>			<b>0</b>			<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

## II - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

Délé- gation	Secteur	Imputation	Opération	Montant demande crédits complémentaires	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
					Investissement CH 020	Fonctionnement CH 022
		<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
		<b>Communication</b>				
14	43	011 024 6135 300	Location écrans géants Coupe du Monde	30 595		30 595
14	43	011 024 6232 300	Animations estivales	6 000		6 000
01	02	011 414 6135 300	Location et fonctionnement patinoire période du 9 au 31 décembre 2006	75 000		75 000
		<b>Coordination Administrative</b>				
1	1	67 020 678 20000	Affaire HAFNER / Ville de Besançon suite aux travaux de percement du tunnel sous la Citadelle	21 300		21 300
		<b>Formalités Administratives</b>				
10	67	011 022 6042 20100	Réalisation d'une campagne civique en octobre 2006	24 100		24 100
10	67	012 022 64131 20100		4 000		4 000
16	23	<b>Maîtrise de l'Energie</b> 011 020 60612 30900	Energie 2006 - Complément de crédits	150 000		150 000
				<b>310 995</b>		<b>310 995</b>

«**M. Pascal BONNET** : J'ai vu qu'il était question d'une campagne civique au mois d'octobre et j'aimerais avoir des précisions sur ce dont il s'agit.

**M. LE MAIRE** : C'est une campagne civique comme le font les mairies avant chaque élection, comme le fait le Gouvernement, pour inciter les gens à s'inscrire sur les listes électorales. C'est uniquement ça, on n'incitera pas à voter pour un tel ou un tel, c'est «remplissez votre devoir de citoyen, inscrivez-vous». La seule remarque que vous pourriez me faire, vous voyez, je vous donne des pistes, c'est : on savait qu'il y avait des élections, vous auriez pu le prévoir au budget. Il s'agit donc simplement d'une campagne, on va acheter des encarts à la télé, dans la presse, sur les radios, faire des affiches pour inciter les gens à s'inscrire sur les listes électorales, c'est tout».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'approuver les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 21 septembre 2006.*